



Service Public de Gestion des Déchets :
l'augmentation des coûts
ne doit pas être une fatalité !



e-Colloque • Visioconférence • 2 juin 2021



PROGRAMME

09h00 Ouverture

- **Discours d'ouverture** : Jean REVEREAULT, Vice-Président délégué au financement et à la fiscalité - AMORCE
- **Éléments de constat**

09h30 Atelier : Comment faire de la prévention une réponse crédible à la maîtrise des coûts ?

Grand témoin : Mickaël DUPRÉ, Conférencier et consultant en communication environnementale

- **Faire du PLPDMA un outil de modélisation des coûts évités**, Mickaël BUFFETAUT, Responsable service déchets ménagers et Patrick COUSIN, Vice-Président déchets ménagers - Communauté Urbaine d'Alençon
- **Mobilisation autour de la réduction du gaspillage alimentaire et de la gestion de proximité des biodéchets en territoire rural**, Muriel DESCAMP, Directrice - SYDED du Lot
- **La mobilisation de tous : condition nécessaire pour faire de la prévention une réponse à la maîtrise des coûts** : Elodie DELMAS MALFERE, Directrice de la relation usagers, déchets et environnement et Tatiana GENTY, Chef du service gestion des déchets - SICOVAL

11h00 Atelier : Comment maîtriser le cycle du «plus je trie, plus je paie» ?

Témoignage : Alexis GARCIN-BERSON, Responsable d'investissements, secteur déchets, pôle environnement et valorisation des ressources - Banque des territoires

- **Améliorer l'efficacité du service de collecte par la constitution d'un groupement de commande à l'échelle d'un territoire élargi**, Jean-Yves MEUTERLOS, Directeur - PREVAL
- **Collecte inversée et extension des consignes plastiques au service de la performance du tri**, Mathieu JARRY, Directeur de la propreté - Limoges Métropole
- **La gouvernance majoritairement publique, facteur de maîtrise des coûts**, Manuella LE BROCH, Directrice déchets et propreté - Brest Métropole et Stéphane BARON, Directeur Général - SOTRAVAL

12h30 Fin de la matinée

14h00 Atelier : Comment limiter la hausse prévisible des coûts d'élimination ?

Grand témoin : Anne-Sophie de KERANGAL, Responsable du service Economie circulaire et Déchets - Région Ile-de-France

- **Recherche de pistes pour limiter la hausse des coûts d'élimination des déchets**, Gaël CANEVET, Responsable du traitement au sein de la Direction Déchets et Propreté - Tours Métropole et Virginie LLEDO, Directrice de projets - Sage engineering
- **Gestion des DAE : un facteur de maîtrise des coûts d'élimination ?** François FILIPPI, Directeur Général - CALITOM

PROGRAMME

15h00 **Atelier : Quelle cohérence environnementale, sociale et économique pour emporter l'acceptation du citoyen ?**

Grand témoin : Anne-Sophie ORECCHINI, Directrice associée - Finance Consult

- **Relancer un processus de communication basé sur la transparence**, Annabelle BOROWIEL, Responsable du service déchets - Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne
- **La tarification éco-responsable : concilier environnement, social et maîtrise des coûts**, Marion SOULARD, Directrice Générale adjointe - Versailles Grand Parc
- **Sensibilisation des usagers, des relais de terrain et évolution de l'organisation de collecte pour mieux mobiliser les usagers du service**, Laura VIENNE, Responsable service prévention, étude et développement et Christelle VINCO, Responsable Collecte - SIGIDURS

16h15 **Table ronde : Faut-il tout repenser pour enfin impliquer tous les acteurs ? S'inspirer d'autres pays européens**

Animé par : Nicolas GARNIER, Délégué Général - AMORCE

- **Le recyclage au service de la performance et de la maîtrise des coûts : l'exemple suisse** - Jasmine VOIDE, Responsable Romandie & Projets économie circulaire - Swiss Recycling
- **L'affectation de la taxe élimination aux projets d'économie circulaire des territoires l'exemple catalan**, Josep Maria TOST I BORRAS, Directeur - Agència de Residus de Catalunya
- **Un dispositif harmonisé pour optimiser les coût : l'exemple belge** - Aurélia LEEUW, Public & Regulatory Affairs Manager - Fost Plus

17h45 Fin de la journée

Avec le soutien de :



Infos pratiques

- Tarifs :
 - Adhérents d'AMORCE : gratuit
 - Non-adhérents d'AMORCE : 80€
- Fermeture des inscriptions : lundi 31 mai - 18h00
- Inscriptions sur : amorce.asso.fr

Partenaires presse :

